

56ème Tour du Condroz Souvenir Antoine Demoitié



Le 30 juin 2018 à Rotheux

Une organisation de l'U.C. Seraing

Les trophées, coupes et fleurs des divers classements sont offerts gracieusement par Mr. Jean Mathy.

Avec le soutien du Député Provincial en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infrasports



ORGANISATION

Robert DELBOVIER	Président et Directeur de course (0475 / 30 91 36)
Robert DELBOVIER junior	Ligne d'arrivée
Jean-Luc MONSIEUR	Secrétariat (0478 / 12 39 80)
Maurice Pétry	Animation ligne d'arrivée
	Traitement informatique
Docteur Bozet	Médecin du Tour
I.N.S.	Ambulance

FEDERATION

.....	Président
.....	Juge à l'arrivée
.....	Commissaire
.....	Commissaire
.....	Commissaire
.....	Commissaires moto
	Inspecteur médical
Jean BOURDOUX	Photo-finish
Michel et Freddy HAVELANGE	Relais Radio-Tour
	Dossard à droite

Avec le soutien du Député Provincial en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infrasports

Règlement

Interclubs 1.14 Juniors



Article 1 : L'épreuve dénommée " Tour du Condroz " se déroule suivant les règlements de la R.L.V.B. et est réservées aux coureurs de la catégorie 1.14 Juniors.

Article 2 : Elle est inscrite au calendrier national RLVB et aura lieu le samedi 30 juin 2018.

Article 3 : Tous cas n'ont prévu dans le présent règlement sera tranché par le Jury des Commissaires de la R.L.V.B.

Article 4 : L'épreuve est organisée par invitation pour des équipes de maximum 6 coureurs et minimum 4 coureurs.

Article 5 : Dans les épreuves de classes 12, 13, 14, 15,16 et 17, il sera admis comme équipe mixte, toute équipe de club agréée par la R.L.V.B. et au sein de laquelle chaque club devra être représenté par 4+2 coureurs mais dont l'équipe n'est pas engagée dans la course.

Article 6 : Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance ayant à son bord un chef d'équipe qui doit être en possession d'une licence officielle délivrée par sa fédération. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et de préférence à droite de la chaussée, voiture à l'arrêt.

Article 7 : Le Directeur de course sera le nommé Robert Delbovier , Rue Brassine 5 4120 NEUPRE
Tél/Fax : 04/371.25.45 GSM : 0475/30.91.36

Article 8 : Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la R.L.V.B. sera d'application.

Article 9 : Les contrôles anti-dopage se feront sous les formes prévues dans les règlements de la R.L.V.B.

Hall Omnisports (Vestiaires) , rue Bien Lefevre

Article 10 : Toutes les formalités de départ se feront dans au Hall Omnisports rue Bien Lefèvre à Rotheux. Les inscriptions débiteront à 10h. et le briefing pour les Directeurs Sportifs aura lieu à 12h.

Article 11 : Un tirage déterminera l'ordre des voitures des clubs participants :

-> 1^{er} tirage : équipes représentées par les Directeurs Sportifs et ayant confirmé leurs coureurs partants dans le délai.

-> 2^{ème} tirage : équipes représentées par les Directeurs Sportifs et n'ayant pas confirmé leurs coureurs partants dans le délai.

-> 3^{ème} tirage : équipes non représentées par les Directeurs Sportifs.

Article 12 : Deux voitures neutres contenant du matériel de dépannage rouleront à la place qui leur sera indiquée par les commissaires de course.

Article 13 : Une ambulance et un médecin suivront la course.

Article 14 : A l'arrivée, les voitures des Directeurs Sportifs et autres (à l'exception des véhicules des membres du jury des Commissaires) sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'organisateur.

Article 15 : Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

Article 16 : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté par le collage des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Article 17 : Le classement Interclubs est établi sur base du temps des trois coureurs les mieux placés de chaque équipe. L'équipe dont l'addition des temps réalisés est le plus faible est déclarée vainqueur de ce classement.

Article 18 : Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

Article 19 : A chaque grand de la Montagne, il sera attribué 5 et 3 points respectivement au 1^{er} et au 2^{ème} qui passeront la ligne marquée sur le sol (voir itinéraire).

En cas d'égalité, ils seront départagés suivant le classement final de la course.

Article 20 : Prix

Individuel : 1000 euros / 20 prix

160	120	100	80	75
70	60	50	40	30
25	25	25	25	25
20	20	20	15	15

Interclubs : 330 euros / 10 prix

74	62	50	37	30
25	20	12	10	10

Grand Prix de la Montagne : 100 euros / 3 prix

50	30	20
----	----	----

Robert Delbovier
Directeur de Course

Organisation technique

Inscription à partir de 10h00	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
<u>ATTENTION</u> : Les équipes étrangères doivent avoir l'autorisation de leur fédération pour courir en Belgique.	
Briefing sécurité à 11h30	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Briefing équipes à 12h00	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Signature de 12h45 à 13h35	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Vestiaire	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Contrôle médical	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Départ officieux	13h50 – Rue des Deux Eglises
Départ officiel	14h00 – Château des Grange
Arrivée	Rue des Deux Eglises
Photo finish	A gauche


Information au coach

ATTENTION : Il y a 115,8 kms, 95,8 kms en ligne et 4 tours de 5 kms.
On passe donc 5x la ligne d'arrivée.
Au dernier tour , déviation des voitures technique par Sart-Laurent
et rue Duchêne à dr 2 x



TOUR DU CONDROZ 2018 POUR JUNIORS

Souvenir Antoine Demoitié

		KM P.	KM.R.	Routes	HEURES	HEURES
ROTHEUX	Départ rue des 2 églises ,rue Duchêne ,carref Bout de Rotheux				42 km/h	45 km/h
	, route de Bonsgnée , Carrefour La salle				13h50	13h50
	DEPART OFFICIEL Château des Granges KM 0	0	115,8		14h00	14h00
	Route d'Ouffet → vers Esneux	1,9	113,9	N 683	14h03	14h03
ESNEUX	Houte si Plout → direction Ouffet	3,2	112,6	N 638	14h05	14h04
LIMONT	Limont	7	108,8		14h10	14h09
HODY	Tultay ↑ vers Hody	8,8	107,0		14h12	14h11
	Hody	11	104,8		14h15	14h14
	 Kennedy →	11,6	104,2		14h16	14h15
	→ vers Ellemelle	12,8	103,0		14h18	14h17
ELLEMELLE	Ellemelle Carrefour ↑	16,3	99,5		14h23	14h21
	attention Ralentiseur	16,9	98,9		14h24	14h22
	Carrefour chicanes ↑	17,9	97,9		14h25	14h23
WARZEE	Warzée ↑	18,3	97,5		14h26	14h24
	Sur grand-route → vers Seny	19	97,3	N 66	14h27	14h25
SENY	Seny ↑ vers Tinlot	20,8	95,0		14h29	14h27
TINLOT	Tinlot ↑ vers Huy	23,4	92,4		14h33	14h31
	St Vitu Rond Point ← vers Limet	26,3	89,5	N 636	14h37	14h35
LIMET	Limet	30,7	85,1		14h43	14h40
PONT DE BONNE	Pont de Bonne ← vers Ocquier	32	83,8	N 641	14h45	14h42
MODAVE	Château de Modave GPM 1	33,4	82,4		14h47	14h44
	Pair GPM 2	39,9	75,9		14h57	14h53
OCQUIER	Ocquier ↑ vers Hamoir	43,3	72,5	N 638	15h01	14h57
JENNERET	Jenneret → vers Tohogne deb GPM	47	68,8	N 614	15h07	15h02
TOHOGNE	Tohogne GPM 3	49,4	66,4		15h10	15h05
	Tohogne carrefour ← vers Barvaux	52,4	63,4	N 833	15h14	15h09
	Traversée de Tohogne ensuite ← vers Hamoir	53,9	61,9	N 831	15h17	15h11
HAMOI	Hamoir → puis ← vers zone Ravito	60,5	55,3	N 66	15h26	15h20
	Fin zone Ravito ↑ vers Fairon	61,6	54,2	N 654	15h28	15h22
FAIRON	Fairon ← vers Vien-Anthisnes	63,2	52,6		15h30	15h24
	Attention zone de Chicanes !!!!!	63,2	52,6		15h30	15h24
VIEN	Vien Carrefour ←	67,7	48,1		15h36	15h30
	Vien GPM 4 ↑ vers Ouffet sur Nationale	68,7	47,1	N 638	15h38	15h31
OUFFET	Ouffet → vers Ellemelle	72,9	42,9		15h44	15h37
ELLEMELLE	Ellemelle Carrefour de l'arbre ↑	75,8	40,0		15h48	15h41

	Ellemelle carrefour → vers Tavier	76,3	39,5		15h49	15h42
TAVIER (Moulin)	→ à Dr « Chemin Bois du Moulin »	79.1	36,7		15h53	15h45
	DANGER Route en très mauvais état !!!!!	79.8	36,0		15h54	15h46
5 CHEMINS	5 Chemins GPM 5 ↑ vers Hody	81	34,8		15h55	15h48
HODY	Hody ← vers Esneux	83	32,8	N 638	15h58	15h50
	Tultay ↑ vers Esneux	85.4	30,4		16h02	15h53
LIMONT	LIMONT virage en épingle ← Pas Bayard DANGER !!!!!	87.6	28,2		16h05	15h57
BERLEUR	BERLEUR → vers Rotheux DANGER virage en épingle !!!!!	88.4	27,4		16h06	15h58
ROTHEUX	Rotheux GPM 6	90.7	25,1		16h09	16h00
	Entrée sur circuit local	91	24,8		16h10	16h01
	1 ^{er} passage ligne + 4 circuits locaux par les rues Des deux églises , ← rue Duchêne , → rue du Cimetierre ,rue du Petit Moulin , ← rue de Bonsgnée , → rue Bout de Rotheux , ← rue Marcel Marion , ← rue Bonry , ← rue Bellaire , → rue des Deux Eglises	95.8	20,0		16h16	16h07
	2ème passage ligne	100.8	15,0		16h24	16h14
	3ème passage ligne	105.8	10,0		16h32	16h21
	4ème passage ligne	110.8	5,0		16h40	16h28
	Arrivée	115.8	0,0		16h48	15h35

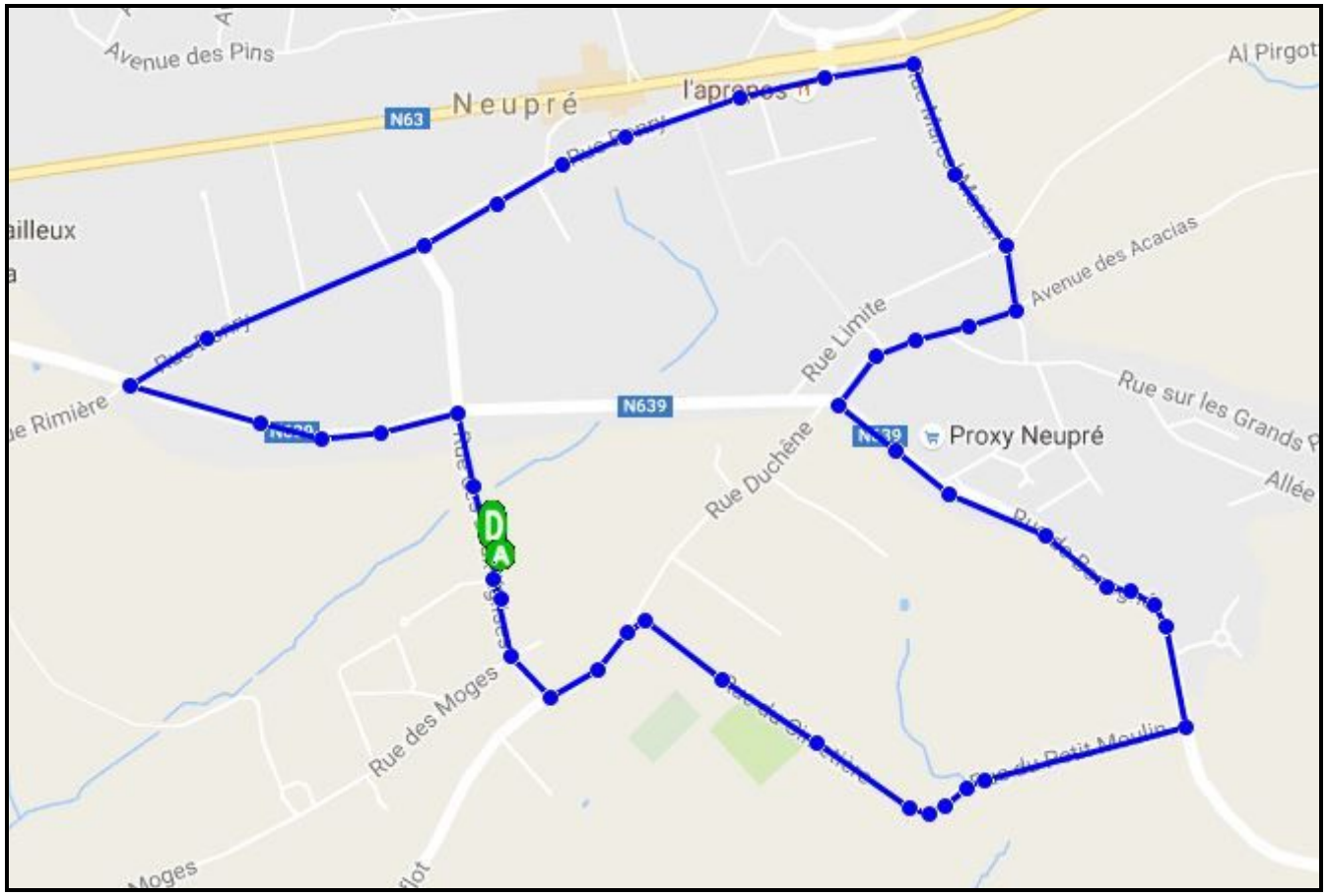
GPM

GPM 1	Château de Modave	33,4	84,3	14h44	14h48
GPM 2	Pair	39,9	77,7	14h53	14h57
GPM 3	Tohogne	49.4	66,2	15h09	15h13
GPM 4	Vien	68,7	49	15h31	15h38
GPM 5	5 Chemins	81	34,8	15h55	15h48
GPM 6	Rotheux	90.7	25,1	16h09	16h00

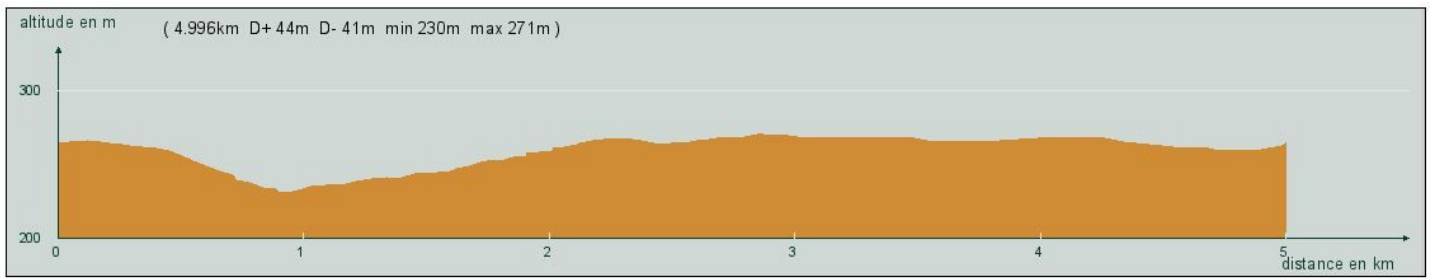


Avec le soutien du Député Provincial en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infraspports

Circuit local

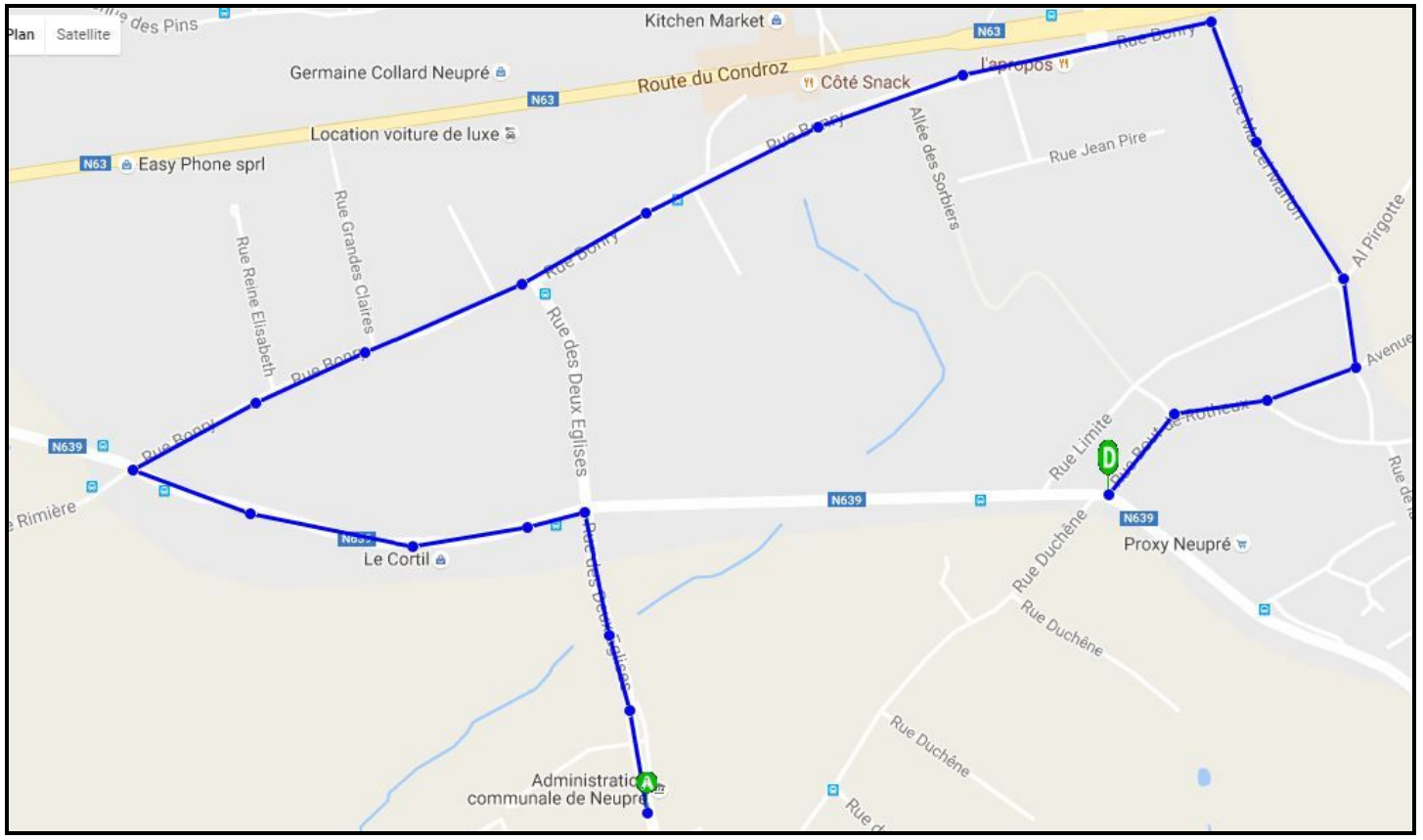


Profil du circuit local

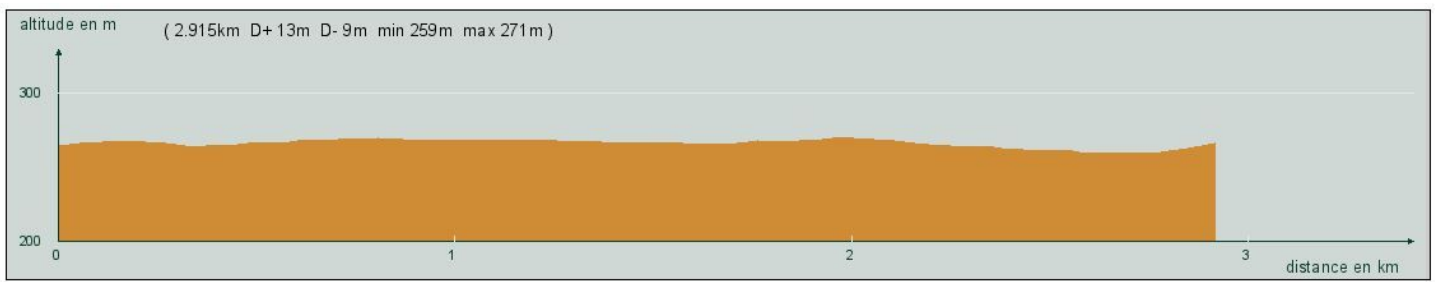


Avec le soutien du Député Provincial en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infrasports

Circuit 3 derniers kms



Profil des 3 derniers kms



Avec le soutien du Député Provincial en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infrasports

